

**Note conjointe des locales du GRACQ et de Tous à Pied.**

**EXAMEN EN MATIÈRE DE MOBILITE ACTIVE DES PROGRAMMES POLITIQUES POUR LES ÉLECTIONS COMMUNALES 2024 À GREZ-DOICEAU**

Les propositions des trois groupes montrent un véritable intérêt pour la mobilité active (vélo, marche, etc.). Avec Vous et Alliance Communale se concentrent particulièrement sur les infrastructures cyclables et la sécurisation des trajets pour les enfants. La mise en place de zones 30 et la sécurisation des passages pour piétons dans tous les programmes contribuent aussi à une mobilité plus sûre.

Malgré le caractère général d'un programme politique, il est encourageant de constater que chaque liste reconnaît l'importance de promouvoir la mobilité active à Grez-Doiceau.

Bien que ces propositions soient globalement pertinentes à cet égard, leur efficacité dépendra de la rapidité de leur mise en œuvre, de la qualité des aménagements réalisés et de la cohérence sur le terrain.

Par ailleurs, plusieurs points nécessitent d'être clarifiés avant l'adoption de la déclaration de politique communale, notamment la mise en place de cadastres concernant l'état des voiries, y compris les trottoirs, les chemins et les sentiers, les méthodes de suivi et de priorisation, la participation des habitants et des divers acteurs associatifs spécialisés ou non, ainsi que la création de commissions communales dédiées à la mobilité active et aux chemins et sentiers. Ces mesures visent à renforcer et à pérenniser la politique municipale en matière de mobilité active.

Tout dépendra bien entendu des élus et des fonctionnaires qui incarneront cette politique de mobilité active et de la déclaration de politique communale.

**TABLEAU DE SYNTHÈSE**

Les données complète se trouve [à l'annexe 1](#)

Domaine/Liste	Alliance	Avec Vous	Elan C+
<b>Développer et améliorer le réseau cyclable (et piéton)</b>	Étendre et sécuriser le réseau cyclable/partagé. Améliorer les connexions entre villages et gares (cyclo-piéton, proxibus...).	En priorité, réaliser les maillons manquants du réseau cyclable entre les villages et améliorer ou créer avec la Région la liaison le long de la N25 entre Gastuche et Hamme-Mille.	Développer et sécuriser les pistes cyclo-piétonnes. Réhabiliter des liaisons par les chemins et sentiers.
<b>Sécuriser le réseau cyclable et piéton</b>	Sécuriser les traversées piétonnes et cyclables et assurer des accès sûrs aux écoles (visibilité, éclairage...);	Favoriser la mobilité douce de nos enfants en leur permettant d'aller à l'école et à leurs activités extra-scolaires à vélo en toute sécurité.	Identifier les passages particulièrement dangereux pour les piétons et les personnes à mobilité réduite et y apporter – dans la mesure des compétences communales - des solutions concrètes.

**Note conjointe des locales du GRACQ et de Tous à Pied.**

<b>Apaiser la circulation</b>	Apaiser les « cœurs de village » avec des aménagements adaptés, faire respecter les zones 30 ;	Consulter les habitants pour réévaluer les dispositifs ralentisseurs dans la commune, déterminer les endroits où placer des radars préventifs et/ou répressifs et les nouvelles zones 30 à créer.	Créer, dans la mesure des possibilités réglementaires et de l'accord de la tutelle régionale, des zones 30 et des zones de rencontre dans les coeurs des villages.
<b>Entretenir les voiries</b>	Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien de nos voiries ;	Entretenir les trottoirs, chemins, sentiers et pistes cyclables, et ce grâce à un programme d'entretien renforcé, Mieux entretenir les pistes cyclables et les marquages au sol existants.	Établir un plan pluriannuel d'entretien et d'amélioration des voiries communales et le réaliser avec une enveloppe budgétaire prédéfinie. Exiger de la Région wallonne la sécurisation et l'entretien des voiries et des carrefours dont elle est responsable (N25, chaussée de Wavre...).
<b>Parking vélo</b>	Créer plus de places sécurisées pour vélos près des gares	Augmenter le nombre de parkings à vélos sécurisés aux arrêts de bus, gares, écoles et autres lieux publics, mais aussi encourager les commerçants à installer des emplacements réservés aux cyclistes.	Favoriser l'intermodalité en stimulant la création de parkings aux abords des gares, avec des emplacements sécurisés pour les vélos.
<b>Développer un plan d'action</b>		Il faut repenser les plans de mobilité dans leur ensemble en favorisant notamment la mobilité douce, le covoiturage, l'intermodalité et un meilleur accès aux transports en commun.	
<b>Associer les acteurs de terrains</b>		Nous associerons encore plus les associations telles que le GRACQ, "Tous à pied", les mouvements citoyens.	

<b>Financement de la mobilité</b>			Utiliser toutes les possibilités de subsides régionaux et/ou provinciaux pour améliorer et sécuriser les infrastructures, pour tous les usagers.
<b>Sévir contre les délits routiers</b>	Prévenir et réprimer les incivilités et les excès de vitesse en collaboration avec la police.		

## ANNEXE1 : EXTRAITS DES PROGRAMMES ELECTORAUX EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

### ALLIANCE COMMUNALE

- Réinstaurer des cantonniers pour l'entretien des voiries.

### SE DÉPLACER MIEUX ET AUTREMENT

- Malgré nos 4 gares et 4 lignes de bus et de Proxibus, la mobilité à Grez-Doiceau reste difficile si l'on ne veut ou ne peut utiliser la voiture. Malgré de grandes promesses, les avancées en termes de pistes cyclables ont été très limitées durant les 5 dernières années, tandis que la transition vers les véhicules électriques impose des adaptations locales. Nous voulons développer une vision de mobilité à long terme, en réactualisant les plans de mobilité communaux et intercommunaux, et assurer la sécurité des usagers.

### FAVORISONS LA MULTIMODALITÉ

- Étendre et sécuriser le réseau cyclable/partagé.
- Créer plus de places sécurisées pour vélos et voitures près des gares.
- Améliorer les connexions entre villages et gares (cyclo-piéton, proxibus...).
- Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques à des points stratégiques.

### SÉCURISONS NOS ROUTES

*Note conjointe des locales du GRACQ et de Tous à Pied.*

- Sécuriser les traversées piétonnes et cyclables et assurer des accès sûrs aux écoles (visibilité, éclairage...);
- Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien de nos voiries ;
- Apaiser les « cœurs de village » avec des aménagements adaptés, faire respecter les zones 30 ;
- Prévenir et réprimer les incivilités et les excès de vitesse en collaboration avec la police.

## AVEC VOUS

Nous veillerons à :

- Entretien des trottoirs, chemins, sentiers et pistes cyclables, et ce grâce à un programme d'entretien renforcé
- La mobilité est devenue ces dernières années un des enjeux majeurs pour notre commune.
- La plupart de nos villages sont des voies de transit. Le flux sans cesse croissant de véhicules motorisés mettra de plus en plus les usagers faibles en danger si ceux-ci n'ont pas d'infrastructures sécurisées et adaptées à leurs besoins : il faudra donc réduire les traversées de villages et continuer à créer des sites propres.
- Il faut repenser les plans de mobilité dans leur ensemble en favorisant notamment la mobilité douce, le covoiturage, l'intermodalité et un meilleur accès aux transports en commun.
- Pour ce faire, nous associerons encore plus les associations telles que le GRACQ, "Tous à pied", les mouvements citoyens.

Nous veillerons notamment à :

- En priorité, réaliser les maillons manquants du réseau cyclable entre les villages et améliorer ou créer avec la Région la liaison le long de la N25 entre Gastuche et Hamme-Mille.
- Mieux entretenir les pistes cyclables et les marquages au sol existants.
- Travailler avec le TEC pour avoir de meilleures dessertes de bus.
- Favoriser la mobilité douce de nos enfants en leur permettant d'aller à l'école et à leurs activités extra-scolaires à vélo en toute sécurité.
- Augmenter le nombre de parkings à vélos sécurisés aux arrêts de bus, gares, écoles et autres lieux publics, mais aussi encourager les commerçants à installer des emplacements réservés aux cyclistes.
- Consulter les habitants pour réévaluer les dispositifs ralentisseurs dans la commune, déterminer les endroits où placer des radars préventifs et/ou répressifs et les nouvelles zones 30 à créer.
- Promouvoir l'utilisation des véhicules partagés mis à disposition au niveau de la commune.

## ELAN C+

## ÉLAN N°4 – UNE MOBILITÉ MULTIMODALE APAISÉE

### 15. MOBILITÉ MULTIMODALE APAISÉE

La mobilité concerne tout le monde : chacun se déplace que ce soit à pied, à vélo, en chaise roulante, en voiture, en trottinette, à cheval, en bus, en train... Tous ces déplacements doivent pouvoir se faire de manière apaisée et en sécurité. Pour y arriver, chaque usager doit « partager sa route » avec les autres et les respecter.

Il est aussi important que les infrastructures soient à la hauteur des enjeux, avec des aménagements concrets et sécurisés, des mesures éducatives et répressives. Nous voulons promouvoir un réseau dynamique basé sur l'intermodalité et souhaitons vivement prendre toutes les mesures pour diminuer la vitesse dans les rues de nos villages et ainsi apaiser les différentes entités de la commune.

Concrètement, nous voulons :

(1) en termes d'infrastructures :

- Réhabiliter des liaisons par les chemins et sentiers.
- Établir un plan pluriannuel d'entretien et d'amélioration des voiries communales et le réaliser avec une enveloppe budgétaire prédéfinie.
- Développer et sécuriser les pistes cyclo-piétonnes.
- Favoriser l'intermodalité en stimulant la création de parkings aux abords des gares, avec des emplacements sécurisés pour les vélos.
- Installer des bornes électriques à des endroits stratégiques.
- Exiger de la Région wallonne la sécurisation et l'entretien des voiries et des carrefours dont elle est responsable (N25, chaussée de Wavre...).
- Identifier les passages particulièrement dangereux pour les piétons et les personnes à mobilité réduite et y apporter – dans la mesure des compétences communales - des solutions concrètes.
- Créer, dans la mesure des possibilités réglementaires et de l'accord de la tutelle régionale, des zones 30 et des zones de rencontre dans les coeurs des villages.
- Sécuriser les passages pour piétons et pour les cyclistes, notamment en termes d'éclairage.
- Optimiser avec le TEC et améliorer le réseau de transports en commun, y compris le Proxibus.
- Utiliser toutes les possibilités de subsides régionaux et/ou provinciaux pour améliorer et sécuriser les infrastructures, pour tous les usagers.